



Barèmes Honoraires d'agence

Tarifs au 1^{er} Mars 2021

Honoraires non cumulatifs*

VENTE IMMOBILIÈRE :

- Honoraires à la charge des vendeurs, calculés sur le prix de vente initial.
 - Jusqu'à 50 000 € : 5 000 € forfaitaires
 - Au delà : 4% du prix + 3 000 € forfaitaires
- Vente d'un garage ou d'un emplacement de stationnement :
 - Honoraires forfaitaires 1 900 Euros TTC

Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix "net vendeur" lorsque le vendeur est en situation de surendettement, ou si les inscriptions hypothécaires sont égales ou supérieures au prix de vente ou lorsque le bien fait partie d'un actif successoral.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET CESSION DE DROIT AU BAIL :

- Honoraires à la charge du cessionnaire (ou de l'acquéreur).
 - De 0 à 300 000 euros, nos honoraires sont de 7% HT, soit 8,4% TTC.
 - Au-delà, de 300 000 €, 3% HT + 21 000 € HT Facturation minimale 5 000 euros HT, soit 6 000€TTC

MANDAT D'ACHETER, DE RECHERCHE :

- Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix net vendeur
 - Jusqu'à 50 000 € : 5 000 € forfaitaires
 - Au delà : 4% du prix + 3 000 € forfaitaires

*Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. En cas de délégation du mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.



Honoraires de location **et de gestion**

HONORAIRES DE LOCATION :

- Honoraires plafonds si nos honoraires sont supérieurs aux honoraires plafonds :

- Part propriétaire : 8 €/m² TTC pour la recherche du locataire et rédaction du bail
3 €/m² TTC pour état des lieux
- Part locataire : 8 €/m² TTC pour la recherche du locataire et rédaction du bail
3 €/m² TTC pour état des lieux

- Honoraires JLM IMMOBILIER (50% locataire- 50% propriétaire) :

- 12% du loyer annuel plus charges
Soit : 5% HT pour la recherche d'un locataire
5% HT pour la rédaction du bail
2% HT pour l'état des lieux

- Honoraires de gestion :

- Si versement des loyers mensuels : 6.5% HT du montant du loyer
- Si versement des loyers trimestriels : 5.5% HT du montant du loyer

- Honoraires GLI :

- 2.2% TTC du montant du loyer